

## Adhérez aux comités consultatifs !

La Ville de Sarreguemines a toujours été très attachée à la démocratie participative. En intronisant les comités participatifs dès cette automne, elle renoue avec cette tradition et propose à chaque citoyen de donner son avis sur des sujets bien précis.

### C'est quoi un comité consultatif ?

Il s'agit d'un espace d'échange réservé aux Sarregueminois et présidé par un élu. Ensemble, ils se rencontrent régulièrement afin d'évoquer des sujets identifiés, appartenant à l'une des catégories prédéfinies. Il existe 6 comités consultatifs :

1. **Enjeux du centre-ville** Président Sébastien JUNG
1. **Environnement et développement durable** Présidente Christiane HECKEL
1. **Sports et Santé** Président(e)s Maxime TRITZ & Christine CARAFA
1. **Circulation et sécurité** Présidents Sébastien JUNG & Christian DIETSCH
1. **Développement du secteur des Faïenceries** Président Christian DIETSCH
1. **Enjeux des quartiers** Président Denis PEIFFER

Par l'installation de ces comités, la Ville entend impliquer davantage le citoyen dans le processus de décision. Particulièrement concerné par les travaux et projets de sa commune, l'habitant peut ainsi exprimer sa vision et nourrir de son point de vue éclairé la réflexion de la municipalité. L'enjeu ? C'est bien évidemment l'échange et le partage d'idées mais pas seulement ! Les comités consultatifs permettront aussi d'informer les riverains, de donner des précisions sur la nature, l'avancement ou le phasage des projets.

### Comment et quand s'inscrire ?

Toutes personnes de plus de 16 ans et résidant à Sarreguemines peuvent s'inscrire dans 1 ou 2 comité(s) consultatif(s), hormis les élus et les agents municipaux. Selon leur intérêt pour les sujets abordés, elles peuvent aussi changer de comité consultatif si elles le souhaitent (dans la limite de 2 comités maximum).



**Pour s'inscrire, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion, disponible en mairie ou en téléchargement sur [sarreguemines.fr](http://sarreguemines.fr), avant de le déposer à l'accueil ou de le retourner par voie de mail. Il n'y a pas de dates limites d'inscription : les riverains intéressés peuvent intégrer les comités à tout moment !**

## Les premières réunions

**Les premières réunions se tiendront dès le mois de janvier 2022**, à l'exception de celles concernant le comité consultatif « Développement du secteur des Faïenceries » qui débiteront dans les meilleurs délais, vraisemblablement, dès cette fin d'année. Alors n'hésitez plus : participez au débat et inscrivez-vous !